

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publication d'une étude sur le profil et les conditions de travail des salariés du particulier employeur

- L'Observatoire des Emplois de la Famille publie une étude sur le profil et les conditions de travail des salariés à domicile, en s'appuyant sur les données recueillies à partir des déclarations des particuliers employeurs
- Les salariés du secteur sont majoritairement des femmes et sont d'un âge relativement élevé, selon l'étude, ce qui traduit d'importants enjeux de mixité professionnelle et d'attractivité des métiers à domicile
- Hors emplois d'assistants maternels, plus de 9 salariés sur 10 travaillent à temps partiel et le temps de travail déclaré varie fortement d'un métier à l'autre

Paris, le 19 novembre 2019 – L'Observatoire des Emplois de la Famille publie une toute nouvelle étude qui apporte un éclairage sur le profil et les conditions de travail des salariés des particuliers employeurs.

Conçue à partir des données administratives de l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) et de l'Ircem (groupe de protection sociale des emplois de la famille), directement issues des déclarations des employeurs, cette étude permet de cerner la population des salariés à domicile à partir de trois grandes catégories d'emplois : assistant maternel, garde d'enfants à domicile et emplois à domicile hors garde d'enfants.

Les conclusions de ces travaux montrent notamment que **89% des salariés à domicile sont des femmes**. Ces salariés sont par ailleurs relativement âgés (plus de la moitié d'entre eux ont 50 ans et plus), avec une entrée tardive dans l'emploi à domicile, à 38 ans en moyenne pour les salariés exerçant leur activité au domicile des particuliers employeurs, et de 34 ans pour les assistants maternels.

« Ces chiffres qui témoignent de la féminisation de ces emplois et de moyennes d'âge élevés, traduisent une trop faible attractivité des emplois à domicile. **Rendre attractif ces emplois passe par une revalorisation de ces derniers et la reconnaissance des compétences qu'ils mobilisent.** L'amélioration de cette attractivité est urgente compte tenu de l'âge élevé des salariés et des départs à la retraite insuffisamment compensés par les nouveaux entrants », a expliqué Isabelle PUECH, Directrice de l'Observatoire des emplois de la famille.

Dans ce contexte **se pose le défi du renouvellement des professionnels à domicile**. Le secteur de l'emploi à domicile doit en effet faire face au départ à la retraite d'un nombre croissant de salariés, alors même que les besoins d'accompagnement à domicile de la population sont appelés à croître sous l'effet du vieillissement démographique.

Les données recueillies montrent également la grande hétérogénéité des conditions de travail des 1,4 million de salariés à domicile. **Hors emplois d'assistants maternels, plus de 9 salariés sur 10 travaillent à temps partiel**, sur des durées qui varient fortement selon la catégorie d'emploi.

« Il existe dans le secteur des situations de temps partiel très hétérogènes : des salariés qui cumulent plusieurs emplois à temps partiel au domicile de plusieurs particuliers employeurs, des salariés qui cumulent emploi et retraite, des salariés qui exercent leur activité principale dans un autre secteur et qui complètent leur revenu en travaillant quelques heures pour des particuliers employeurs (le tiers des salariés tirent leur revenu principal d'un autre emploi), des étudiants qui effectuent des heures de baby-sitting ou de soutien scolaire après leurs cours... Le poids du temps partiel dans le secteur de l'emploi à domicile et des particuliers employeurs ne doit pas occulter la diversité de ces situations d'emploi » a ajouté Isabelle PUECH.

Retrouvez [ICI](#) l'intégralité de l'étude de l'Observatoire

Retrouvez [ICI](#) l'ensemble des publications de l'Observatoire

A propos de la FEPEM

La FEPEM est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis 70 ans.

Elle représente les 3,4 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,4 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, ...), et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire.

En savoir plus : www.fepem.fr

CONTACTS PRESSE

Catherine Monin
06 11 73 41 02
cmonin@fepem.fr

Si vous ne désirez plus recevoir notre lettre d'information, [cliquez-ici](#) / [Mes données](#)